

Image not found or type unknown



Prélèvement de l'état lors d'un divorce?

Par **delard57**, le **04/02/2008 à 13:29**

Bonjour,
J'ai entendu dire qu'au moment du jugement d'un divorce, le juge demande un bilan des biens du couple et en prélève 1% pour l'état.
Est-ce exact?
Merci de votre réponse.